

Licence professionnelle

Métiers du BTP - Génie civil et construction

Conduite de travaux et développement durable dans le bâtiment (Gros œuvre et second œuvre)

REFERENCE(S) : 07ID390I 07AD390I

Alternance et Formation Professionnelle (FP)

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2020-2021

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p style="text-align: center;">Responsable pédagogique Franck HENDEL Franck.hendel@u-bourgogne.fr</p> <p style="text-align: center;">Secrétaire Pédagogique Anne GAGNEPAIN / Tél : 03 80 39 60 95 anne.gagnepain@u-bourgogne.fr</p>	<p style="text-align: center;">Secrétariat Tél : 03 80 39 37 71 formation.continue-sctech@u-bourgogne.fr</p>
OBJECTIFS (DESCRIPTIF DE LA FORMATION)	
<p>Objectifs : La licence professionnelle est spécialement conçue pour former aux métiers de conducteur de travaux, coordinateur de sécurité, chargé d'affaire pour toute entreprise du bâtiment de type PME avec possibilité à terme de développement ou de reprise d'entreprise. Les diplômés peuvent également intégrer une grande entreprise, par exemple dans un poste de chargé d'affaires.</p> <p>La spécificité de la formation (créée à la demande des professions du bâtiment) réside dans l'accent particulier mis sur le Développement Durable. En effet, les diplômés sont formés aux principes du Développement Durable, et aux nouveaux modes constructifs qu'il est nécessaire de mettre en œuvre pour progresser dans ce domaine. Ils sont capables d'apporter aux entreprises qui les recrutent leur expertise dans ce domaine assurant une meilleure gestion des chantiers en accord avec la réglementation en vigueur.</p> <p>C'est la première formation à être intégrée à « L'UNIVERSITE DES METIERS DU BÂTIMENT », structure créée entre l'Université de Bourgogne et la Fédération Française du Bâtiment, afin de mettre en commun toutes les compétences.</p>	
PUBLIC	
<p>Dans le cadre de la formation professionnelle : Accessible aux publics suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salariés (CPF, plan de développement des compétences...) - Demandeur d'emploi - Financement à titre individuel <p>En contrat de professionnalisation : Accessible aux publics suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moins de 26 ans et demandeurs d'emploi (26 ans et plus) inscrits au Pôle emploi <p>L'inscription à pôle emploi, n'est pas nécessaire pour les personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qui terminent une année de cours dans le cadre de la formation initiale - Qui terminent un stage professionnel avant l'entrée en formation - Qui terminent un emploi la veille du jour de formation 	

Carte de séjour et autorisation de travail obligatoires pour les étrangers. Pour les résidents étrangers, il est conseillé d'anticiper les démarches auprès de l'ambassade de France pour obtenir ces documents.

En contrat apprentissage : Non proposé

- Jusqu'à 30 ans

PRE-REQUIS

La formation est accessible à une personne titulaire d'un des diplômes suivants :

DUT génie civil
 BTS bâtiment
 BTS travaux publics
 BTS fluides énergie environnement
 BTS système construction bois
 BTS électrotechnique
 DUT génie civil, DUT génie Mécanique ; DUT GEII ; etc...

La formation est accessible :

- Par validation des acquis personnels et professionnels (VAPP)
- Par validation des études du supérieur (Reconnaissance des diplômes acquis en France ou à l'étranger)

Le diplôme peut être délivré par validation des acquis de l'expérience (VAE)

FORMATEURS (MODALITES D'ENCADREMENT)

Enseignants-chercheurs de l'UFR Sciences et Techniques
 Enseignants des lycées d'enseignements techniques et professionnels des Marcs d'Or et Hippolyte Fontaine de Dijon
 Intervenants professionnels du bâtiment, du secteur de la sécurité, ...

ORGANISATION DE LA FORMATION

Rythme et contenu : Voir programme et calendrier
 Lieu de la formation : UFR Sciences et techniques

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Cours magistraux
 Visites de chantiers
 Travaux dirigés en calculs de coûts, d'analyse des pratiques professionnelles
 Travaux pratiques d'utilisation de logiciels professionnels
 Tutorat pédagogique

MOYENS TECHNIQUES

Salles de cours dotées de vidéo-projecteurs
 Salle informatique en libre service
 Connexion wi-fi
 Bibliothèque de travail thématique

SELECTION PEDAGOGIQUE

Contactez le secrétariat pédagogique de la formation (indiqué en haut du document) pour connaître le lieu de retrait du dossier, les dates de dépôt des candidatures et de notification des résultats ou vérifier si l'information est disponible sur : <https://www.u-bourgogne.fr/formation.html>
 Contacter le SEFCA pour demander un dossier d'inscription administrative. Ce dossier ne pourra être étudié qu'après avoir reçu un accord pédagogique favorable. Il est néanmoins conseillé d'anticiper ces démarches le plus tôt possible.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

(Uniquement si la formation est proposée en alternance)

Info disponible en haut du document sous le nom de la formation

Démarches à valider avant l'inscription administrative au SEFCA (à la maison de l'université) :

- Obtenir un accord de recrutement par une entreprise
- Faire valider les missions proposées par le responsable pédagogique de la formation
- Obtenir un avis favorable de la candidature pédagogique

Il est conseillé de rechercher une entreprise sans attendre la réponse de la commission pédagogique

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Epreuves terminales écrites qui couvrent les Unités d'enseignements théoriques sous forme d'études de cas de mise en situation.

Soutenance orale du mémoire de rapport d'activité en entreprise et du projet tutoré.

La licence est obtenue lorsque l'étudiant obtient une note supérieure ou égale à 10, par moyenne des notes de chaque UE. La note à l'UE professionnelle (stage) doit obligatoirement être supérieure à 10.

Pour consulter les règles communes aux études LMD actualisée, saisir : « Référentiel commun des études de l'université de bourgogne » dans un moteur de recherche

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

À l'issue de l'année de formation, les étudiants sont capables :

- de réaliser les démarches et élaborer les documents nécessaires à l'ouverture et au démarrage du chantier en tenant compte de l'ensemble des contraintes.
- d'assurer le déroulement du chantier dans le respect des conditions du marché, de la législation en vigueur et des objectifs définis.
- de prendre des responsabilités et des initiatives tout en choisissant des méthodes prenant en compte de multiples contraintes : qualité, sécurité, délais, coûts, réglementation énergétique, éco-conception, etc...
- de gérer les aléas d'un chantier provoqués par les intempéries, des problèmes techniques ou des défaillances humaines.
- d'animer les réunions de chantier et de diriger le personnel d'exécution en prenant en compte les contraintes réglementaires du domaine QHSE.
- d'établir et d'entretenir des contacts avec l'ensemble des intervenants dans l'acte de construire.
- de contribuer au développement du CA de l'entreprise et à l'amélioration de celui-ci.
- de réceptionner le chantier et le clôturer techniquement, administrativement et financièrement.

DEBOUCHES

Ce professionnel exerce son activité dans des entreprises du secteur du bâtiment, des sociétés publiques ou privées de construction et de gestion de logements (organismes publics ou privés d'HLM), des constructeurs de maisons individuelles, des maîtres d'oeuvre.

Sous le contrôle du chef d'entreprise ou du directeur de travaux, il est responsable de la préparation et de la conduite de travaux de construction ou de réhabilitation d'ouvrages dans le respect d'une démarche de construction durable. Il est en mesure de l'évaluer en terme économique et il est apte à s'adapter aux évolutions rapides à venir.

Ce professionnel prévoit et organise, à partir d'un dossier technique, les différents outils et moyens permettant l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts. Il assure la responsabilité technique, administrative et budgétaire d'un ou plusieurs chantiers jusqu'à la garantie du parfait achèvement des travaux.

Il est amené à jouer un rôle commercial de plus en plus important de prospection et de négociation. Il établit les relations avec les différents partenaires externes (clients, fournisseurs, services administratifs, cotraitants et sous-traitants...) et internes à l'entreprise comme le bureau d'études, services gestionnaires, chef de chantier...Le poste est ouvert au personnel masculin et féminin.

